Les seigneurs et barons de Montlaur (Aveyron)

Situé à une douzaine de kilomètres de Saint-Affrique (Aveyron), le village de Montlaur se trouve sur la rive gauche de la rivière Dourdou en plein cœur du Rougier de Camarès. Montlaur possède un riche passé historique puisque dès le XIIe siècle, il fut une seigneurie influente au niveau régional. Ses principaux acteurs méritaient donc d'être évoqués car plusieurs d'entre eux ont joué un rôle important dans le développement du Sud Aveyron.

La famille de Caylus

Le nom de Caylus est associé à un promontoire rocheux haut de 480 mètres situé au nord-est de la ville de Saint-Affrique. Son sommet présente encore un amas de ruines, vestiges de l'ancien château (castrum) des Caylus. Dominique Perrin nous propose une analyse de l'étymologie de ce nom digne d'intérêt : « *Ceux du rocher devinrent ceux du château, castellucium puis castellucio ; plusieurs familles, un clan, les Castlucio, Castluz puis, finalement Caylucio et Caylus »*[1].

Famille importante du saint-affricain, les Caylus possèdent et partagent de nombreuses seigneuries. Au XIe siècle leur nom s'associe à celui de leurs alliés, tels que les Rotbald et Rebuf (à l'origine deux frères), Galquier, Raimond, etc. Leurs descendants participent aux destinées de Bournac, Vendeloves, Lapeyre, Montalègre, Saint-Félix de Sorgues, Montaigut, … et Montlaur. Ce patrimoine fait des Caylus des acteurs influents du territoire, liés aux anciens vicomtes de Millau, alliés des comtes de Barcelone puis des rois d'Aragon.

Même si les filiations de cette famille restent incertaines, deux évènements mentionnés dans les actes manuscrits, méritent d'être relatés :

- En 1151, **Pierre de Caylus[2],** seigneur du château de Montaigut approuve les donations effectuées par Déodat, curé de l'église Saint-Jean de Montaigut. Toutefois, la nature et l'étendue précises de ces biens restent incertaines. La charte de Camarès[3] nous apprend qu'à la même époque une partie des terres appartient à la famille Du Pont (de Camarès). En 1174 lors d'un partage, Arnaud du Pont et son neveu Bertrand héritent des propriétés familiales septentrionales comprenant Briols, Faragous, … et Montaigut. Dans le testament de son fils Pierre de Caylus dit « junior », rédigé en 1182, Montaigut n'apparaît plus dans la succession. A cette date, la seigneurie avait déjà été transmise à Marie par son père Déodat I, frère de Pierre de Caylus dit « major ». Les possessions de Marie comprennent à cette date la moitié de la part de son oncle sur le château de Caylus et la ville de Saint-Affrique, Montaigut, le château de Bournac, et vraisemblablement Montlaur puisque le château figure dans ses biens successifs.

La première mention du château de Montlaur intervient en août 1183. En ses murs fut rédigé l'acte de donation d'un mas par Bernard de Vilalte à l'abbaye de Sylvanès, en présence de « *Poncio de Montelauro* » et de « *Petro de Monteacuto* ».[4]

Le cartulaire de Sylvanès livre ainsi plusieurs noms de personnages auxquels est accolée la mention « de Montelauro » (Montlaur). Ces éléments restent délicats à interpréter car au Moyen Age les enfants des familles nobles abandonnaient leur patronyme pour adopter le nom du domaine ou fief reçu en héritage, voire plus simplement celui de leur pays d'origine. Toutefois la possession d'un bien ne faisait pas obligatoirement de son propriétaire le coseigneur d'un territoire. Pons de Montlaur était un abbé de Vabres et donc habilité à cosigné la donation faite à l'abbaye de Sylvanès. Outre Pons, le cartulaire nous livre les noms de Pierre, Bernard et Jorius « *de Montelauro* », tous religieux de Vabres.

- Lors de l'année 1152, un autre membre de cette famille aux ramifications multiples apparaît avec Aldiarde de Caylus, fille de Adalmudis (veuve en 1135) et soeur de Pons, Guillaume et Bernard de Caylus. Aldiarde héritera de droits sur le château de Tournemire au décès de son mari Pierre Jourdan (ou Jourdain) issu de la famille de Creissels (décédé entre 1171 et 1173). Nous retrouverons les Jourdain ci-dessous suite à une autre alliance avec la famille de Caylus.

Au décès de Pierre « junior » en 1182, sa nièce **Marie de Caylus** devient l'héritière unique du château de Caylus. Epouse de Pierre d'Ayssènes (fils de Rosselin de Combret et de Rique), trois enfants connus naissent de cette union : Déodat II, Pierre et Guise, qui deviendra religieuse au monastère de Nonenque. **Déodat** et

[1] Dominique Perrin, *Histoire des Caylus*, Maury S.A., Millau, 2002.

[2] Les noms en gras correspondent aux principaux propriétaires de la seigneurie de Montlaur.

[3] Marie-Jean-Célestin Douais, Deux chartes du douzième siècle : Camarès et Toulouse, *Annales du Midi*, Tome 9, N°35, 1897. pp. 339-345.

[4] P.A Verlaguet, *Cartulaire de l'abbaye de Silvanès*, Archives historiques du Rouergue, Rodez, 1910, p. 418.

Pierre de Caylus hériteront de la seigneurie de Montaigut et des biens familiaux sur Montlaur et Ayssènes Mais la cohabitation semble atteindre ses limites car suite à un différent en 1206 ils doivent se soumettre à l'arbitrage de l'évêque de Lodève. Celui-ci décide que : « *Pierre tiendrait en fief de son frère Déodat, cinq semaines, trois jours et un tiers de jour, chaque année, le château de Montlaur et la troisième partie du fief qu'il avaient au château de Montaigut et la vicomté d'Ayssènes* »[5].

Pierre de Caylus ne semble pas s'accommoder de cette sentence puisqu'il vend la seigneurie de Montlaur à **Pierre II Jourdain** en 1207. Mais nous ne pouvons affirmer si ce dernier est le fils d'Aldiarde, veuve en 1173 de Pierre Jourdain, ou celui de Guillaume Jourdain (époux de Esquive) issu d'une branche parallèle et qui eut deux enfants, Pierre et Guillaume[6].
La seigneurie de Montlaur restera indirectement dans le patrimoine familial puisque Alzacie (fille de Pierre de Caylus) épouse un Guillaume Jourdain. Sans pouvoir préciser sa filiation, nous le considèreront comme le premier occupant du château de Montlaur. **Guillaume Jourdain** apparaît comme témoin dans plusieurs actes des années 1224 à 1286. Toutefois comme pour de nombreuses seigneuries, celle de Montlaur semble partagée entre plusieurs propriétaires. H. de Barrau mentionne ainsi la vente en 1258 par Pierre-Blaise et sa femme Normande, de tous les droits et actions qu'ils possèdent au dit château à Raymond de Saint-Privat pour le prix de 300 sous melgoriens.
Qualifié de chevalier, Guillaume et son épouse Alzacie rédigent un bail à cens en 1272 pour une pièce de terre de Montlaur. Sur le même acte figure également leur fils Pierre III qui porte depuis 1262 le titre de seigneur du lieu, qu'il partage avec l'écuyer Raymond Jory pour les biens « *qu'il possède dans le château et mandement de Montlaur et dans la paroisse de Saint-Martin, pour raison de quoi il s'oblige à faire guet et garde dans le dit château* » [7]. Pierre Jory (fils du précédent ?) sera aussi cité comme seigneur de Montlaur lors d'un accord avec l'abbé de Sylvanès en date du 6 février 1268.

Pierre III Jourdain sera ainsi le premier à porter le titre de « seigneur » du lieu et son nom apparaît à multiples reprises dans les actes manuscrits. Comme pour ces successeurs, nous ne retiendrons que les plus importants liés directement à la seigneurie. Un acte du notaire de Millau Jean Calvet rédigé en février 1267 évoque « *Pierre Jorda, damoiseau de Montlaur, vend à Huc de Creyssel, chevalier, le quart de la directe qu'il possède à la condaine de Prix, au prix de sept livres* »[8]. Ces documents relatent principalement des transactions de droits ou de terres telle celle acquise par Pierre de Galatrave en 1270 dans le mandement de Montlaur en contrepartie de laquelle il s'oblige à faire le guet et la garde du dit château.
En 1273, Pierre III rencontre Pierre de Caylus et Guibert de la Tour au sujet des limites du fief de Rebourguil. Ce dernier reconnaît tenir en franc-fief du seigneur de Montlaur sa part des terres de Rebourguil. Pierre III possède ainsi des terres dans ce terroir ainsi que des droits d'usage des eaux, bois, etc. dans la terre du Pont (de Camarès) acquis en 1292 auprès de Bertrand du Pont seigneur du lieu pour cinquante livres tournois. Pierre III figure le 29 janvier 1294 parmi les signataires du contrat de mariage de Pons de Thésan avec Béatrix de Caylus[9], démontrant ainsi les liens privilégiés existant avec la famille saint-affricaine.

H. de Barrau cite en 1295 **Pons Jourdain**, probable fils de Pierre III, agissant comme seigneur de Montlaur lors d'une autorisation pour jouir de divers droits d'usage sur les appartenances du château de Rebourguil. Démarche effectuée par plusieurs nobles dont Pons Juéry, Guillaume Roger, Bernard de Frayssinet, Raymond de Saint-Privat, etc. Cependant comme l'indique l'auteur, Pierre III Jourdain demeurait le seigneur en titre de Montlaur puisqu'il fait reconnaître en 1296 aux habitants du lieu son droit de ban, soit celui de les commander, contraindre ou punir. Ses sujets « *s'obligent à payer annuellement un chevreau par troupeau de vingt-cinq têtes, à cuire au four du seigneur, à faire annuellement une journée par paire de labourage, à payer pour raison de taille cent sous tournois* »[10].

---

[5] Hippolyte de Barrau, Documents historiques et généalogiques sur les familles et les hommes remarquables du Rouergue, Ratery, Rodez, 1853, p 40.
[6] Jacques Bousquet, « Les coseigneurs de Caylus - Saint-Affrique - Roquefort », *Mélanges offerts à Szabolcs de Vajay*, Braga, 1971, p. 115.
[7] Hippolyte de Barrau, 1853, *op. cit.* p 40.
[8] H. Bousquet, *inventaire des archives du château de Vezins*, Archives historiques du Rouergue, Rodez, 1942, p. 153.
[9] Antoine Marie d'Hozier de Serigny, *Armorial général de la France*, Collombat, 1738, p. 541-544.
[10] Hippolyte de Barrau, Documents historiques et généalogiques sur les familles et les hommes remarquables du Rouergue, Ratery, Rodez, 1854, p. 41.

Autre anomalie, l'achat du château de Gissac (vers 1280) à Bertrand et Guillaume du Pont par **Guillaume II Jourdain** et son épouse Bérengère Dufour. Devenu le seigneur en titre de Montlaur, Guillaume II reçoit en 1302 l'hommage de plusieurs nobles de la région qui lui reconnaissent le droit de haute, moyenne et basse justice dans sa juridiction. Parmi ceux-ci figurent Guilbert de la Tour et Barthélemy de Caylus coseigneurs de Rebourguil, Raymond de Belfort, Pons Juéry, Pierre de Galatrave, Raymond Brousse, etc.
Le « *4 des nones de septembre 1302* » les habitants de Vendeloves rendent hommage aux deux coseigneurs de cette terre, Guillaume Jourdain de Montlaur et Barthélemy de Caylus de Lunas[11].
Guillaume Jourdain figure comme signataire (parmi les nobles du Rouergue) de l'acte d'appel au prochain concile contre Boniface VIII, émis le 16 juillet 1303. Le 27 juillet 1303 il adresse à Déodat de Chatellux, à Pons de Bastide et à Robert de Champmarin une procuration afin qu'ils le représentent à l'assemblée des états du Languedoc tenue à Montpellier[12]. Ce document comporte le seul sceau connu de Guillaume II Jourdain, malheureusement en mauvais état. Martin de Framond le décrit ainsi : « *Ecu parti, à dextre au lion (?), à senestre fascé ; dans un quadrilobe à redans formé d'un filet mouluré, les angles occupé par des fleurons* »[13].
La charte 514 du cartulaire de Sylvanès relate une transaction entre l'abbé de l'abbaye Raymond et *« nobles Béranger du Pont, chevalier, Guillaume Jourdain et Barthélemy de Caylus, coseigneurs du Pont, au sujet de leurs possessions du côté d'Ouyre et de Magdas* »[14].
En janvier 1317, Guillaume II cède au roi un quart de la ville de Saint-Affrique, un huitième du château de Caylus et reçoit Saint-Juéry avec sa juridiction[15]. Un ordre royal est adressé au sénéchal du Rouergue le 24 mars 1317 afin de poursuivre « *Jourdain, seigneur de Montlaur, et un de ses serviteur, coupable d'avoir attaqué Pierre de Semera, et de s'être enfui* »[16]. La même année Guillaume Jourdain rencontre Barthélemy de Caylus et Béranger du Pont au sujet d'un hameau adjugé à ce dernier. Quelques années plus tard (en 1322) Guillaume de Malières et Guillaume Aldeguier lui donnent tous les droits dont ils jouissent sur plusieurs terres et hameaux dont nous ignorons le nom[17]. D'autres actes concernent ainsi Guillaume II Jourdain jusqu'en 1334.

Fenêtre à meneaux du château de Montlaur

Fils du précédent, **Guillaume-Bernard Jourdain** va apporter à ce modeste fief une reconnaissance toute particulière. De part ses actes, ce personnage s'illustre bien au-delà du Rouergue et apporte ainsi au village de Montlaur une modification de son statut pour les siècles suivants. Son père s'était déjà illustré par son esprit conquérant. Il avait ainsi repoussé les limites de la seigneurie de Montlaur par des transactions avec plusieurs nobles locaux. Par héritage, il demeurait également coseigneur de Rebourguil, de Vendeloves et possédait quelques droits d'usage sur la terre de Camarès ainsi que sur plusieurs autres hameaux de ce terroir comme nous l'avons évoqué ci-dessus.
H. de Barrau fait apparaître Guillaume-Bernard en 1335, lors d'une réquisition adressée au juge de Millau pour une somme d'argent (de la dot de sa femme) consignée par son beau-père. A cette date notre homme est qualifié de « seigneur de Montlaur », époux d'Hélix de Roquefeuil, fille de Raymond[18].

[11] A.D.12, 48 J 9, 12 juin 1380.
[12] Georges Picot, *Documents relatifs aux Etats Généraux et assemblées réunis sous Philippe le Bel*, Imprimerie nationale, 1901, p. 203.
[13] Martin de Framond, *Sceaux rouergats du Moyen Age*, Archives départementales de l'Aveyron, Rodez, 1982, p.188.
[14] P.A Verlaguet, 1910, *op. cit.* p. 456, 2 décembre 1311.
[15] Yves Dossat *et alii*, *Le Languedoc et le Rouergue dans le Trésor des chartes*, Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 1983, p. 567.
[16] E. Boutaric, *Actes du parlement de Paris*, Imprimerie nationale, Paris, 1901, p. 106.
[17] Hippolyte de Barrau, 1854, *op. cit.* p. 42.
[18] Cette Hélix demeure assez énigmatique, et les différentes généalogies publiées n'en font pas mention.

L'année suivante, le 8 juin 1336, il participe à la dot de *« noble Levezonne, fille de Hugues Mir, damoiseau du château de Creissels »,* qui épouse le gentilhomme Géraud d'Agambert. Parmi les autres cotisants se trouvent Dieudonné de Gozon seigneur de Mélac, Raymond de Montolieu, Pons de Cantor, Bertrand de Monmejan et Ricard son père, ainsi que Pons de Lusenson[19]. Guillaume-Bernard fait bien dès lors, partie des gentilshommes reconnus de cette communauté, voire même de la sénéchaussée du Rouergue comme nous le verrons ci-dessous. Pourtant le « *castri de Montelauro* » (80 feux) n'est qu'une modeste paroisse du baillage de Roquecezière[20].

Les Comptes de Barthélémy du Drach, trésorier des guerres du roi Philippe de Valois lors des années 1339-1340, mentionne le seigneur de Montlaur sous ces termes : *« Bernard-Jourdain de Montlaur, Ecuyer, Banneret »*[21]. Le titre d'honneur d'écuyer qualifie un noble ou gentilhomme possesseur de terres qu'il tient du roi et pour lesquelles il doit porter les armes. Guillaume-Bernard possède de plus la qualification de « banneret », indiquant qu'il possède un fief pour lequel il a le droit de bannière. N'étant pas « chevalier », il ne peut toutefois pas s'attribuer le seul titre de banneret et prétendre à la qualité de *Messire*, de *Monseigneur* ou de *Monsieur.* Les écuyers bannerets portent des éperons blancs et non les éperons dorés réservés aux seuls chevaliers. Cette précision va prendre toute son importance dans la suite de notre récit.

En 1328, Philippe VI de Valois devient roi de France. Neveu de Philippe le Bel il entre en conflit avec Edouard III, roi d'Angleterre et petit-fils de Philippe le Bel, qui revendique la couronne de France. Cette querelle dynastique déclenche la guerre de Cent ans (1337 à 1453), synonyme de maints affrontements guerriers entre les deux nations. Victorieux à la bataille navale de l'Ecluse en 1340, Edouard III veut accentuer son avantage sur terre en occupant le comté de Flandres, fief du royaume de France. Il charge Robert III d'Artois de prendre la ville fortifiée de Saint-Omer, mais ce projet est rapidement perçu par le roi de France. Ce dernier renforce la défense de la ville avec 6000 hommes placés sous les commandements du duc Eudes IV de Bourgogne et du comte Jean Ier d'Armagnac. Le 26 juillet 1340, suite à une sortie de la garnison de Saint-Omer repoussée par les assiégeants, le comte d'Armagnac réussit avec 300 cavaliers à percer les lignes ennemies et à prendre celles-ci à revers. Devant l'ampleur de ses pertes humaines, Robert d'Artois préfère abandonner la place et la victoire aux Français.

Comme le précisent les Comptes de Barthélémy du Drach (cités ci-dessus) Guillaume-Bernard Jourdain fait partie du contingent des 350 nobles rouergats présents à Saint-Omer, à la tête duquel se trouve le sénéchal du Rouergue Guillaume Rolland. Nombre d'entre eux serviront le roi de France du 1er janvier 1338 jusqu'en 1341[22]. Sortis victorieux de la confrontation avec les troupes de Robert III, les seigneurs français peuvent donc se congratuler et nombre d'entre eux reçoivent les honneurs militaires pour leur bravoure. Quarante des nobles rouergats, présents lors de « *La bataille de Mgr Jehan, comte d'Armagnac* » sont ainsi faits chevaliers, dont Guillaume-Bernard Jourdain[23].

Devenu "chevalier banneret" (baron), le seigneur de Montlaur voit ainsi son image renforcée au sein de la noblesse locale. Selon un ancien cérémonial "*les bannerets devaient avoir cinquante lances, outre les gens de trait, les archers et les arbalétriers qui lui appartenaient, savoir, vingt-cinq pour combattre, et pareil nombre pour garder sa bannière...*"[24]. Mais cette disposition restait variable suivant l'importance des fiefs concernés, ce qui semble être le cas pour la modeste seigneurie de Montlaur. Néanmoins, les actes rédigés après cette date font référence à "la baronnie de Montlaur", confirmant ainsi le nouveau statut du maître des lieux. Titre personnel pour Guillaume-Bernard, mais qui devenait héréditaire et se transmettait aux futurs propriétaires du fief.

Guillaume-Bernard rend hommage au roi en 1351 "*pour la Baronnie de Montlaur, justice dudit lieu et de ses appartenances, comme aussi pour tout ce qu'il avait aux lieux du Cayla et Pont de Camarès, et pour la moitié des châteaux de Vendeloves et de Saint-Juéry*"[25]. Le dénombrement de la terre et seigneurie de Vendeloves rédigé par Guillaume de Galatrave en 1671[26], fait référence à cet hommage rendu le 11 août 1351 par le fils de Guillaume-Bernard (Jean Jourdain) pour cette possession. Bertrand de Mostuéjouls épouse sa fille Delphine vers 1360 dont il n'eût pas d'enfant.

---

[19] Abbé Lavaissière, *Projet de nobiliaire de la Haute Guienne*, Vedeilhié, Villefranche de Haute-Guienne, 1784, p. 17.

[20] La sénéchaussée du Rouergue comporte en 1341 16 baillies (circonscriptions administratives) : Auguste Molinier, *"La sénéchaussée du Rouergue en 1341"*, Bibl. de l'Ecole des Chartres, tome 44, 1883, p. 452-488.

[21] Gilles André de La Roque, *Traité de la Noblesse : Traité de l'origine des noms*, P. Le Boucher, Rouen, 1734, p. 44.

[22] Marc Antoine François Gaujal, *Essais historiques sur le Rouergue*, Annales du Rouergue, Barbou, 1824, p. 375-376.

[23] René de Belleval, *La première campagne d'Edouard III en France*, Durand éd., Paris, 1864, p. 428-429.

[24] La Roque (de), *op. cit*. p. 19.

[25] De Barrau 1854, *op. cit.* p. 42.

[26] A.D.12, 48 J 9, 12 juin 1380.

Selon H. de Barrau, le château de Montlaur est fortifié par Guillaume-Bernard en 1361, toutefois n'ayant pu vérifier ses sources écrites, ce fait reste à considérer avec prudence. Le choix de cette date pour renforcer les défenses de la demeure seigneuriale peut être justifié suite aux bouleversements politiques survenus en Rouergue. Le Traité de Brétigny vient d'être conclu le 8 mai 1360 mettant fin aux quatre années de captivité de Jean II le Bon, mais le territoire rouergat passe sous souveraineté anglaise. Cette trêve dans la guerre de Cents ans favorise l'émergence des grandes compagnies, composées d'anciens soldats et d'aventuriers qui rançonnent les villes. Plusieurs localités du Sud Aveyron reçurent leurs visites telles que Saint-Affrique, Saint-Rome-de-Tarn ou Vabres en 1361. Cette même année, la population doit faire face également à un autre fléau, la peste noire, qui sévit à Millau. Ces divers faits peuvent ainsi expliquer la volonté de Guillaume-Bernard Jourdain de fortifier sa demeure.

Ouverture à linteau en accolade

Jean Jourdain, époux de Jeanne de Rabastens, assure sa succession sur le fief dès l'année 1363. Il est qualifié alors de "*noble et puissant homme, seigneur du château et de la baronnie de Montlaur*". Il assistera à la bataille entre les troupes de Bouchard VII comte de Vendôme et celles du sénéchal anglais Thomas de Wetenhale, qui se déroula dans la plaine à proximité du village en septembre 1369. Lors de cet affrontement le sénéchal, grièvement blessé, fut transporté dans la demeure du seigneur où il mourut. Selon les écrits de l'époque, sa sépulture aurait été établie à Montlaur.

Jean Jourdain reçoit avec Guillaume de Faugères (fils de Barthélemy de Caylus) l'hommage des habitants de Vendeloves le 20 avril 1382. Son nom est cité dans le testament d'Arnaud de Roquefeuil rédigé le 29 septembre 1385. Jean Jourdain aurait fait donation de ses biens le 12 janvier 1389 à son fils Guillaume (troisième du nom) et assigné 3 000 florins d'or pour la dot de sa fille Miracle. H. de Barrau mentionne un arrêt du parlement de Paris en date de 1391 condamnant noble Bernard de la Tour à lui verser 800 florins d'or. En 1399 (le 1er août à Villefranche-de-Rouergue), Jean rend hommage au roi pour ses diverses possessions. Selon le même auteur, le souverain lui fait quittance en 1400 d'une amende de 20 marcs d'argent pour laquelle il avait été condamné[27].

Guillaume III Jourdain reçoit dès 1421 plusieurs hommages pour les propriétés détenues par plusieurs nobles dans la juridiction de Montlaur dont Jean de Saint-Privat et Bernard de Valeilles. Le 10 décembre 1422, les habitants de Vendeloves effectuent la même démarche envers lui et le seigneur de Lunas. Guillaume recevra d'autres reconnaissances féodales pour sa coseigneurie de Rebourguil qu'il détient avec Arnaud de Faugères, dont celle de Dardé Durand (19 janvier 1427) et de plusieurs autres vassaux en 1448. Outre la baronnie de Montlaur, il possède les châteaux de Gissac et de Saint-Juéry, et les coseigneuries de Rebourguil, Pont-de-Camarès et de Vendeloves.
Son épouse était Miracle de Gozon, fille de Jean de Gozon et Delphine de Garceval. De cette union naquirent Antoine (futur seigneur de Montlaur), Jean, Pierre (religieux bénédictin), Guibert, Hector de Montlaur et Delphine. Cette dernière s'unira avec Pierre Blanc, seigneur de Montaigut, dont nous évoquerons le nom ci-dessous.

Dès 1453, le patrimoine familial est géré par **Antoine Jourdain** qui rend hommage au roi pour ces terres en 1461. Il décède avant 1469, sans descendance, après avoir cédé sa part de la seigneurie de Vendeloves. La moitié de cette possession va à Jean de Narbonne seigneur de Sallèles. La surface restante sera partagée entre Arnaud de Cahuzac seigneur de Boussac et Pierre Blanc seigneur de Montaigut. L'épouse d'Antoine conclut un accord avec son beau-frère Jean Jourdain qui va gérer alors les biens familiaux. Il avait d'ailleurs représenté la seigneurie de Montlaur en mai 1435 lors des Etats généraux du Languedoc tenus à Béziers. H. de Barrau fait de Catherine de Lévis la femme d'Antoine mais cela semble assez improbable. Fille de Gui de Lévis et de Marguerite de Cardaillac, celle-ci avait épousé Pierre de Cardaillac, seigneur de Bioule et coseigneur de Cardaillac[28].

[27] De Barrau 1854, *op. cit.* p. 43.
[28] *Inventaire historique et généalogique des documents des branches latérales de la maison de Lévis*, Archives du château de Lérin, Toulouse, 1912, p. 217.

Jean II Jourdain devient donataire en 1475 de son autre frère, Pierre Jourdain, prieur de l'église de Saint-Paul-de-Camarès. Il sera assassiné en 1479 par son neveu Raymond I Blanc, seigneur de Montaigut et coseigneur de Vendeloves et Vailhauzy. Détenant des droits sur la seigneurie de Montlaur, par le mariage de son père Pierre avec Delphine Jourdain, il espérait profiter de l'héritage de Jean II Jourdain qui ne possédait pas alors de descendance. Mais le projet de mariage de ce dernier fait naître chez Raymond Blanc de noirs desseins. Après une tentative d'empoisonnement menée avec la collaboration d'une servante de son oncle, Raymond décide de mener une attaque directe. Un soir avec l'aide de ses serviteurs il s'introduit dans la chambre de son oncle à Gissac, l'étrangle et le poignarde, afin de s'assurer de son décès. L'affaire remonte jusqu'au Grand Conseil qui va juger ces faits et émettre un arrêt à Tours, le 1er mars 1480[29]. Ses biens confisqués au profit de la couronne vont faire l'objet d'une attribution à Louise de Crussol dame du Tournel, d'Aissillan-le-Comtal, d'Espinan et de Perdillan, par lettres patentes enregistrées à Toulouse le 3 avril 1481. Epouse de Pierre-Guérin du Tournel, l'ancienne gouvernante du dauphin fils du roi Louis XI décède en 1487. Suite à l'action royale, Philippine Teinturier (femme de Raymond Blanc) et ses enfants intentèrent des démarches pour récupérer le patrimoine familial, que revendiquaient également les descendants ou alliés de Jean Jourdain. Entre 1490 et 1493, plusieurs arrêts de la Cour tenteront de régler les demandes des diverses parties : Raymond de Gozon seigneur de Mélac représentant son père Jean, Gui de Lévis seigneur de Caylus, et les enfants de Raymond Blanc[30]. Ces derniers jouiront d'un tiers des biens possédés par Jean Jourdan comme le confirme un acte de procès du 7 janvier 1502 dans lequel Pierre II Blanc (fils de Philippine) se qualifie d'écuyer, de seigneur de Montaigut et coseigneur de la baronnie de Montlaur.

Nous ne savons pas exactement la part de la seigneurie qui sera attribuée aux autres demandeurs. **Jean de Gozon-Mélac** (beau-père de Guillaume III Jourdain), chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, cédera ses droits sur la baronnie de Montlaur à son frère **Raymond de Gozon-Mélac**. En août 1495, lors de la convocation du ban et de l'arrière ban de la Province par le duc de Bourbonnais, les seigneurs de Montlaur et de Caylus sont excusés parce qu'ils servent en Dauphiné[31]. La même année Raymond de Gozon-Mélac disparaît puisque son fils Jean est placé sous tutelle.

Meneau de fenêtre réutilisé sur une façade de maison

Guillaume de Lévis-Caylus (fils de Gui) recevra les droits sur la baronnie détenus par Raymond de Gozon, comme le confirme l'hommage qu'il rend le 17 mars 1519 au roi François Ier. Parmi ses biens figure « *la moitié de la baronnie de Montlaur, indivise avec le seigneur de Montaigut* »[32]. Selon H. de Barrau, il acquiert plusieurs terres dans la juridiction de Montlaur (en 1521 et 1522) jusqu'alors détenues par Pierre du Bousquet (mari de Catherine Saumade) et Pierre de Bona[33]. Epoux de Marguerite d'Amboise, Guillaume de Lévis, baron de Caylus, décède en 1525 en léguant ses biens à son fils aîné Jean.

Jean de Lévis-Caylus avait pour femme Balthasarde de Lettes des Prez de Montpezat, fille du Maréchal de France Antoine de Lettes des Prez et de Lyette du Four. Au décès de son époux en 1536 sans postérité, Balthasarde se remarie avec son beau-frère, Antoine de Lévis.

Antoine de Lévis-Caylus (né vers 1521) dans son hommage au roi de 1540 énumère entre autres possessions celles de la baronnie de Caylus, de la moitié de Saint-Affrique et de Montlaur[34]. Il eut une brillante carrière en devenant successivement lieutenant de cent gentilshommes de la Maison du roi en 1561, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi en 1570 et sénéchal du Rouergue. Il obtient le titre de comte de Caylus en 1574 et devient chevalier de l'ordre du Saint-Esprit en 1581. Six enfants naîtront de son union

[29] Paul Dognon, « Arrêt criminel rendu par le Grand conseil en 1481, contre un seigneur du Rouergue », *Annales du Midi*, Toulouse, 1898, p. 470-481.
[30] Jean Lartigaut, « Une famille du Rouergue, les Gozon, aux XIV et XVe siècles », *La revue du Rouergue*, Carrère, Rodez 1969, p. 268-269.
[31] Claude de Vic et Joseph Vaissette, *Histoire générale du Languedoc*, vol. 11, Privat, Toulouse, 1872, p. 155.
[32] *Inventaire historique…*1912*, op. cit.* p. 219.
[33] De Barrau 1854, *op. cit.* p. 44.
[34] *Inventaire historique…*1912*, op. cit.* p. 223.

avec Balthasarde, avant qu'il ne convole une seconde fois avec Suzanne d'Estissac qu'il lui donnera un autre fils, Jacques. Antoine de Lévis meurt assassiné le 6 avril 1586.

Sa fille **Jeanne de Lévis** hérite du comté de Caylus suite au décès de ses frères et épouse le 16 janvier 1575 à Villefranche-de-Rouergue Jean-Claude de Pestels-Salers, chevalier de l'Ordre du roi et gentilhomme de sa Chambre. En 1620, elle échange *« un tiers de la terre de Montlaur contre Najac, du domaine royal. Noble Pierre, Baron du Ram se mit en lieu et place du roi »*[35]. Le 9 décembre 1623, Jeanne vend sa part de la baronnie de Montlaur à Jean VI de Tubières, son gendre pour le prix de 45 000 livres. Veuve en 1624, elle décède le 12 octobre 1630, laissant quatre filles dont Anne Pestel. Celle-ci avait épousé le 4 octobre 1604 Antoine d'Izard de Fraissinet (décédé en 1606), puis le 2 avril 1607 Jean VI de Tubières.

Jean VI de Tubières-Grimoard-Morlhon, baron de Verfeuil et de Grisac, devient ainsi le nouveau coseigneur de Montlaur en 1623. Il décède le 4 mai 1652 laissant six enfants dont Jean VII.

Jean VII de Tubières-Grimoard de Pestels de Lévis de Caylus, possèdera les titres de vicomte de Cadars, baron de Landorre, de Salmiech et de Montlaur. Il s'unit à Madeleine de Bourdon-Malause (23 janvier 1636) puis à Marie-Isabelle de Polignac de Chalençon (12 septembre 1644). Vers 1660, il rachète les droits possédés sur la baronnie par Jean IV d'Annat, seigneur de Montaigut et sieur de Combescure, et son fils Jean V d'Annat. L'entière baronnie de Montlaur se retrouve ainsi entre les mains de Jean VII de Tubières qui mourut en 1689, laissant ce bien entre les mains de son fils Joseph-Melchior.

Joseph-Melchior de Tubières-Grimoard de Pestels de Lévis de Caylus (1650-1716), fils de Jean VII et Marie-Isabelle, a élu domicile dans son château de Privezac (Aveyron). Il gère néanmoins ces diverses possessions comme l'atteste la quittance qu'il fait remettre à Etienne Gay son fermier le 5 avril 1698[36]. Le document concerne l'affermage des terres concédé audit Gay pour les années 1692 à 1698. Précisons que ses frères aînés Charles-Henri et Gaspard-Abraham étant décédés jeunes, Joseph-Melchior a assuré alors la gestion du patrimoine familial jusqu'à son décès survenu sans alliance. Son neveu, Aimé-Jean-Anne, héritier en titre étant décédé à Bruxelles en 1704, son petit-neveu, Anne-Claude-Philippe, deviendra le futur baron de Montlaur.

Anne-Claude-Philippe de Tubières-Grimoard de Pestels de Lévis comte de Caylus (1692-1765) : conseiller au parlement de Toulouse, colonel d'un régiment de dragons (1711), membre de l'Académie royale des inscriptions et belles lettres, et de celles de peinture et de sculpture. Il se livra à l'étude des arts et de l'Antiquité et publia de nombreux ouvrages littéraires. Il rend hommage au roi en 1729 pour ses nombreuses propriétés dont celle de Montlaur. Ultime reconnaissance puisqu'un arrêt du conseil d'état du 15 octobre 1730 prononce la saisie de la terre et baronnie de Montlaur, suite au non paiement par le comte de Caylus des redevances royales[37]. Les biens confisqués deviennent la propriété de Antoine de Boissieux-Perrin, conseiller et secrétaire de sa majesté, fournisseur des armées royales, et créancier du comte de Caylus. Le conseil d'état en date du 15 avril 1731 confirme le bien fondé de cette opération, voir ci-dessous. Anne-Claude-Philippe de Tubières s'éteint le 5 septembre 1765 sans postérité, après avoir donné tous ses biens au marquis Achille-Joseph Robert de Lignerac, son cousin.

Antoine de Boissieux-Perrin (? - 1751), devient le « *seigneur haut, moyen et bas de la terre de Montlaur* » par acte du 18 octobre 1732[38]. Dès janvier 1733 son procureur, un marchand de Millau du nom de François Delbosc, s'intéresse aux finances de Montlaur et recueille des arriérés de revenus dus par les habitants, parfois depuis l'année 1725. En 1735, son procureur afferme le moulin bladier et ses jardins pour cinq années à Barthélemy Solier, maître maçon, pour la redevance annuelle de 460 livres, d'un cochon, de six paires de poulets et de cent œufs[39].
Un nouveau changement de propriétaire intervient le 8 avril 1739 puisque François Ignace du Pont devient l'adjudicataire de la terre et baronnie de Montlaur[40].

[35] De Barrau 1854, *op. cit.* p. 44.
[36] AD12, 3 E 22905, 5 avril 1698.
[37] Extrait des registres du conseil d'état, 15 avril 1731.
[38] AD12, 3 E 15596, 22 janvier 1733.
[39] AD12, 3 E 15804, 8 décembre 1735.
[40] AD12, 3 E 15808, 22 septembre 1739.

François Ignace du Pont comte de Vallon (ca 1700- 1742) succède à Antoine de Boissieux-Perrin comme baron de Montlaur. Capitaine aux gardes françaises, il fut tué lors de bataille de Sahai en Bohême. Il est le fils d'Ignace de Moulin du Pont, comte de Vallon, et d'Isabeau du Bosc. Sa sœur Louise-Françoise mariée à Antoine du Roure de Brisieux, héritera des biens de François Ignace et de ceux de son second frère Augustin, tué à la bataille de Dettingen en Bavière (27 juin 1743).

Antoine du Roure de Brisieux par procuration en date du 14 août 1744 va gérer les biens de son épouse depuis Paris où il réside, comme ses prédécesseurs en charge de la baronnie de Montlaur. Par délégation, l'avocat Pierre Lafleur de Saint-Affrique afferme le 9 mars 1745 les biens montlaurais de la famille qui comprennent « *les domaines de Caylus et de Meserac, le moulin banal, la vigne et le château avec leurs dépendances* »[41]. Guillaume et Jean Bernat de Briols seront les bénéficiaires de cette adjudication pour une durée de six années et un montant annuel de 3 250 livres. Six années plus tard, le renouvellement du bail se fait avec de nouveaux adjudicataires : Louis Congras, son fils Jean et François Durand meunier du moulin du Martinet. Si la durée de la ferme reste identique, son coût s'élève alors à 3 275 livres[42]. Vraisemblablement à la fin de cet affermage (vers 1757) la baronnie de Montlaur va une nouvelle fois changer de propriétaire. Louise-Françoise du Pont de Vallon n'ayant pas de postérité, avec elle s'éteindra cette branche de la famille.

Etienne de Serre de Saint-Roman, (1698-1781) épouse Jeanne-Suzanne Lenoir du Breuil (1743), fille de Guillaume l'un des fermiers généraux de Louis XV et d'Anne de Baugy. Devenu conseiller du roi et maître de sa Chambre des comptes en 1744, il possède de nombreuses propriétés dans le Sud de l'Aveyron. Vers 1760, Etienne acquiert la baronnie de Combret puis en 1763 les terres de Peux, de Prohencoux et Mounès dont il obtient la réunion et l'érection en « Comté de Fréjeville » par lettres patentes données à Versailles en janvier 1766. Si nous ignorons la date exacte du rachat de la baronnie de Montlaur, les archives de Combret mentionnent le renouvellement de son bail à ferme par Me Lacazin, notaire de Belmont, au nom du seigneur de Saint-Roman le 28 avril 1778. Son fils François-Marie héritera du titre de baron de Combret et des terres de Montlaur.

François-Marie de Serre de Saint-Roman (1759-1835), baron de Combret, chevalier de Saint-Louis, et capitaine au régiment de Penthièvre, sera dessaisi de ses biens à la Révolution. La vente des biens nationaux (du 20 avril 1794) le mentionne comme propriétaire entre autres d'une partie du domaine de Caylus et « *d'une maison ci-devant château, cave, grenier et patus…* »[43]. Les divers lots offerts à la vente seront principalement acquis par des habitants du village.

Bien que de nombreux épisodes de cet historique méritent d'être approfondies nous espérons qu'il permettra aux chercheurs locaux de le compléter voire de l'infirmer. Leurs travaux ouvriront ainsi d'autres horizons pour mieux cerner l'histoire de ce modeste village façonnée par des hommes au destin parfois fort étonnant.

André et Mariette Leclaire
Février 2020

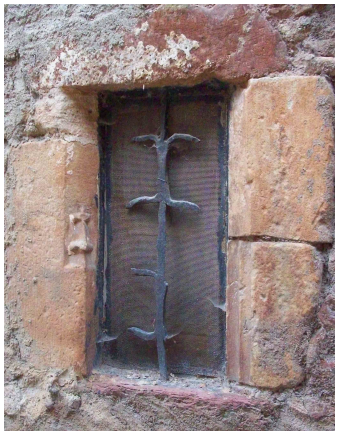

Fenêtre chanfreinée à décor de fleuron

[41] AD12, 3 E 15814, 9 mars 1745.
[42] AD12, 3 E 15821, 17 avril 1751.
[43] P.-A. Verlaguet, *Vente des biens nationaux*, Archives historiques du Rouergue, Millau, 1931.